

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez-nous ! 03.80.51.01.70 - 07.77.61.67.69

## LA BIODIVERSITÉ, ÇA SE CULTIVE !

Certaines espèces d'oiseaux remarquables sont liées aux cultures et à leurs bordures pour leur nidification : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Il conviendra de poursuivre le porter à connaissance des exploitants agricoles sur la présence de ces espèces, dans la continuité des actions menées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur le territoire. La sensibilisation des exploitants agricoles pourra favoriser la conversion d'exploitations en agriculture biologique, la mise en œuvre de démarche de certification «Haute Valeur Environnementale» et une extension des bandes enherbées sera également favorable.

## REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

A Savouges, les cours d'eau ont été peu à peu canalisés au fil des siècles. La restauration de leur lit permettrait de leur redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien de lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

## AVIS DE RECHERCHE

L'Agrion de Mercure est une « demoiselle » (libellule d'allure frêle) de couleur bleue, qui ne dépasse pas 3 cm. Elle se pose sur les hautes herbes et chasse en vol les petits insectes. C'est au bord des ruisseaux et des fossés qu'il faut la rechercher !



Pour transmettre des données ou les consulter : [ccgevreynuits-obs.fr](http://ccgevreynuits-obs.fr)

© Gilles San Martin



# SAVOUGES

## Plan Local de Biodiversité

Un vaste paysage de grandes cultures, des massifs forestiers isolés, une biodiversité liée aux champs cultivés et aux berges des cours d'eau

© Pierre Juillard

## POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts fraîches à Primevère
Forêts de hêtres de Plaine
Lisières forestières humides



Lisières forestières humides © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX AGRICOLES		Busard cendré / Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Nationale	En danger	2018

### LEXIQUE

**Bocage** : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés  
**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire  
**Réseau hydrographique** : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)  
**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



Sous les grands chênes © Pierre Juillard



Un grand migrateur menacé © Clk3976



Une « mauvaise herbe » en voie de disparition... © Olivier Bardet MNHN-CBNBP

Les grandes forêts de chênes et de charmes de la Plaine, héritées de la vaste forêt de Cîteaux, sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié leur aspect au cours des siècles. Quand la forêt est bien conservée, vous remarquerez la présence du Houx et du Hêtre parmi les plus grands arbres. Ces forêts peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres (comme le Pic mar, le Pic cendré, le Pic épeichette) et des amphibiens rares comme le Sonneur à ventre jaune.

Le Busard cendré est un rapace de taille moyenne, qui plane avec élégance et souplesse au ras des champs, les ailes relevées en «V». On le rencontre dans les champs de céréales, où il se nourrit presque uniquement du Campagnol des champs. Pour empêcher la destruction des nids lors des moissons, il est important de les repérer avant la récolte, en accord avec les agriculteurs. En Côte-d'Or, on le trouve sur les plateaux du Châtillonnais et dans la plaine de Saône.

La Gesse hérissée est une plante annuelle aux gousses velues, de la famille des légumineuses (ou fabacées), que l'on rencontre dans les champs cultivés, les anciennes cultures (ou «jachères») colonisées par des arbustes, parfois dans les prairies, les vignes et les bords de chemins. Ce sont aussi des milieux de vie, de passage ou d'alimentation pour de nombreux animaux. Observée en quelques secteurs de la Côte et de la Plaine, elle est en régression dans les secteurs où l'agriculture est intensive.

## À RETENIR !

### Les champs cultivés

une part très importante du territoire, des plantes remarquables liées aux bords de champs

### La forêt

des massifs forestiers isolés, réservoirs de biodiversité, assurant la protection de la qualité de l'eau

### Un réseau hydrographique\*

bordé de friches et de bandes herbeuses

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - [jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com](mailto:jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com)



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirotette Cacaûète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

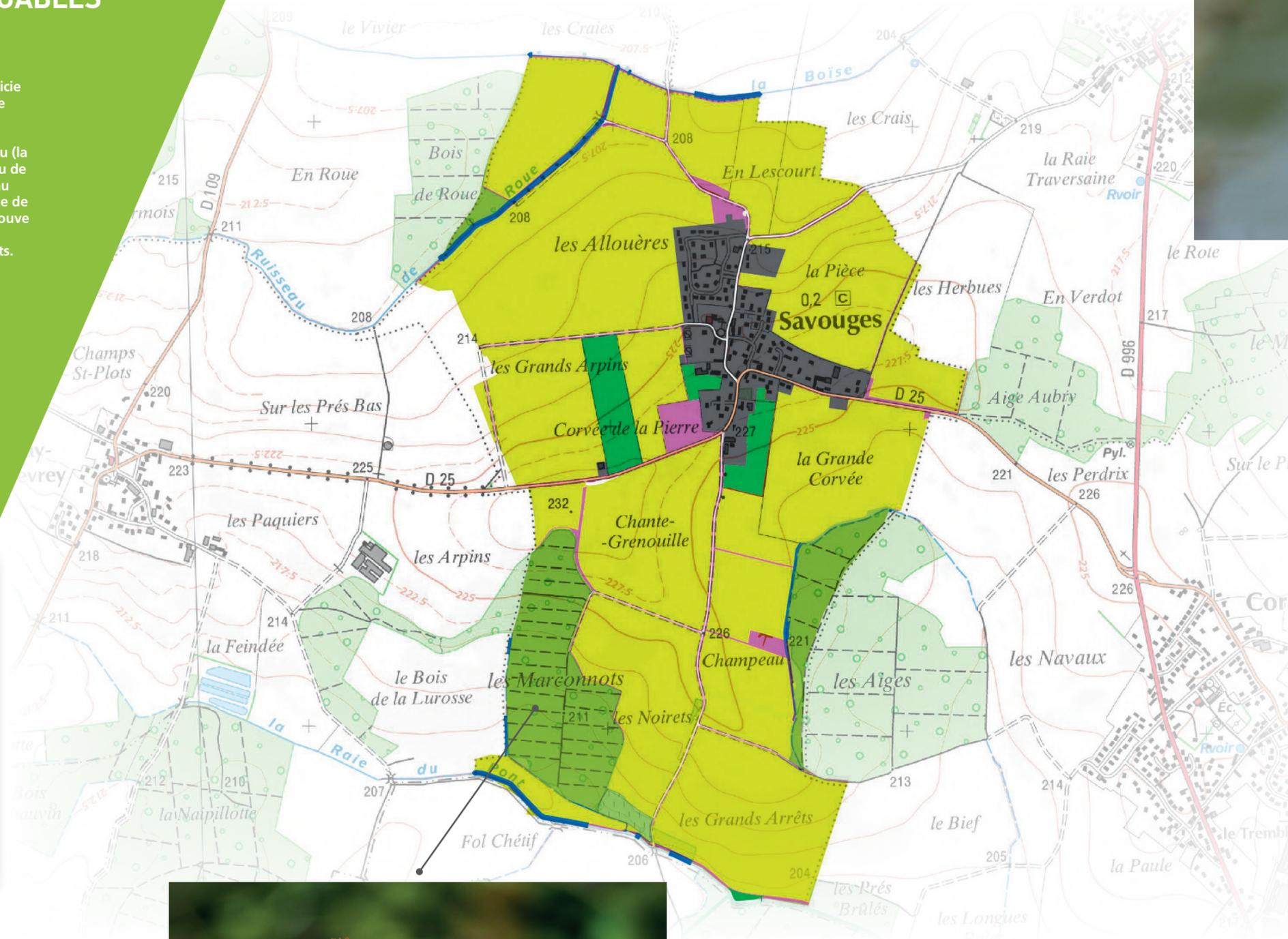
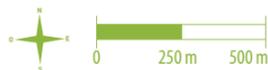
## LES SITES REMARQUABLES DE SAVOUGES

La commune de Savouges, d'une superficie de 313 hectares, est située dans la Plaine agricole.

Délimité par deux principaux cours d'eau (la Boïse au nord, et son affluent le ruisseau de Roué, et le ruisseau de la Raie du Pont au sud), le territoire forme un large paysage de grandes cultures, au milieu duquel se trouve le village, encadré de deux petits boisements isolés : les Aïges et les Marconnots.

**1** site remarquable a pour l'heure été identifié sur le territoire de Savouges, marqué par un vaste paysage de champs cultivés. Les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants ici, car ils vont concentrer une grande partie de la biodiversité. Ils sont également primordiaux pour les cycles de vie des espèces.

- Cours d'eau
- Cultures
- Forêts
- Friches
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Village



Frank Vassen

### MASSIF FORESTIER DES MARCONNOTS ET DES ARPINS

#### Sous les grands chênes...

Les grandes forêts de chênes et de charmes de Cîteaux sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui les a fortement modifiées au cours des siècles. La présence de gros arbres et d'arbres morts leur donne parfois un aspect plus proche d'une forêt naturelle. Le cri du Pic mar, un oiseau grimpeur qui se nourrit d'insectes, résonne souvent dans ces bois !



© Charles J Sharp

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. L'Hirondelle rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village (photo).

### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Marqué par un vaste paysage de grandes cultures, la commune de Savouges est bordée par deux importants cours d'eau de la Plaine agricole. Tous les boisements, berges et zones humides qui les bordent sont des couloirs de déplacement très importants pour un grand nombre d'espèces animales et sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte quelques massifs forestiers isolés, réservoirs de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères\* peut aussi être envisagée.